

# COMMUNE de SCIENRIER

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU JEUDI 26 MARS 2015

Sous la Présidence de Monsieur Daniel BARBIER, Maire,

**Présents : MMES BRON Isabelle, DA COSTA Sandrine, DEAGE Patricia, LANOVAZ-DETURCHE Valérie, MARECHAL Edwige, NAVILLE Catherine, MM BARRAU Jean-François, BRANTUS Michel, DESALMAND Joël, MARECHAL Jérôme, PINGET Philippe**  
**Absents : M REMY Alain**

**Absents excusés : Ont donné procuration : MME MOSCARDINI Christelle, M MENONI Andrea**

Monsieur Jérôme MARECHAL est nommé secrétaire de séance.

### 1. Approbation du Compte de gestion 2014 budget Commune dressé par le receveur:

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### 2. Vote du Compte Administratif 2014 budget Commune :

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme DEAGE Patricia, vote le compte administratif de l'exercice 2014 et arrête ainsi les comptes :

|                          | FONCTIONNEMENT      |                      | INVESTISSEMENT      |                      |
|--------------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|
|                          | Dépenses ou déficit | recettes ou excédent | Dépenses ou déficit | recettes ou excédent |
| Résultats reportés       |                     | 687 384.07           |                     | 860 857.21           |
| Opérations de l'exercice | 772 275.72          | 1 207 521.10         | 1 113 916.87        | 1 002 022.24         |
| <b>TOTAUX</b>            | <b>772 275.72</b>   | <b>1 894 905.17</b>  | <b>1 113 916.87</b> | <b>1 862 879.45</b>  |
| Résultats de clôture     |                     | 1 122 629.45         |                     | 784 962.58           |
| Restes à réaliser        |                     |                      | 730 081.25          | 122 344.50           |
| <b>TOTAUX CUMULES</b>    |                     | <b>1 122 629.45</b>  |                     | <b>141 225.83</b>    |

### 3. Affectation du résultat 2014 :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le compte administratif 2014 du budget de la Commune a été adopté. La section de fonctionnement présentait un résultat de clôture de 1 122 629,45 € et la section d'investissement un solde d'exécution reporté de 748 962,58 €.

Il propose au Conseil Municipal d'affecter au budget 2015 de la Commune ce résultat de la façon suivante :

- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté en votant au R001 « excédent d'investissement reporté » la somme de 748 962,58 €
- Le résultat de la section de fonctionnement est ventilé
  - ❖ Au compte 1068 (recettes d'investissement) « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de 664 604,97 €
  - ❖ Au compte R002 (recettes de fonctionnement) « excédent de fonctionnement reporté » la somme de 458 024,48 €

Le Conseil Municipal, ayant délibéré, approuve cette affectation du résultat.

#### **4. Taux d'imposition 2015 :**

Il convient de savoir si, pour 2015, les taux de 2014 sont maintenus ou non.

Le Conseil Municipal, ayant délibéré, DECIDE à l'unanimité d'adopter les taux fiscaux suivants pour l'année 2015 :

- 9,63 % pour la Taxe d'Habitation
- 11,43 % pour la Taxe du Foncier bâti
- 62,36 % pour la Taxe du Foncier non bâti

#### **5. Budget Primitif 2015 :**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante le budget primitif pour l'exercice 2015. Le Conseil Municipal, ayant délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le budget primitif de la Commune qui s'équilibre en section de fonctionnement à 1 649 917,37 € et en section d'investissement à 2 122 300,74 €.

#### **6. Subventions 2015 :**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante des demandes de subvention. Le Conseil Municipal, ayant délibéré, à l'unanimité, octroie les subventions suivantes :

|   |         |
|---|---------|
| - GIS 74                                | 100 €   |
| - Basket Club Pays Rochois              | 100 €   |
| - Club Alpin Français de Reignier-Esery | 200 €   |
| - APE de Scientrier                     | 2 200 € |
| - ASSA Vétérans                         | 200 €   |
| - Comité des Fêtes de Scientrier        | 700 €   |

#### **7. Erreur matérielle sur délibération 17/2015 subvention le Bel Age :**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante que, suite à une erreur matérielle, cette délibération rectifie la délibération n° 17/2015 fixant les subventions attribuées à certaines associations dont le Bel Age à Scientrier.

Cette association se voit attribuer une subvention de 400 € et non 700.

Le Conseil Municipal, ayant délibéré, à l'unanimité, accepte la modification de la délibération 17/2015 par le montant de la subvention octroyée au Bel Age qui est de 400 €.

#### **8. Décisions-devis :**

- Entretien espaces verts ZAE Bidaille : Entreprise FALCONNET 2 315,00 € HT soit 2 778,00 € TTC
- Entretien espaces verts commune (du 02 au 06/2015) : entreprise FALCONNET 5 131,00 € HT soit 6 157,20 € TTC.
- Entretien espaces verts commune (du 07 au 12/2015) : entreprise FALCONNET 5 131,00 € HT soit 6 157,20 € TTC.

#### **9. Questions diverses :**

- Forum des élus le 13/06/2015 à La Roche/Foron